

Question orale
de Mme Dejardin
à M. Desquesnes, Ministre du Territoire, des
Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs
locaux,
sur « le projet de la Vesdrienne »

M. le Président. – L'ordre du jour appelle la question orale de Mme Dejardin à M. Desquesnes, Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux, sur « le projet de la Vesdrienne ».

La parole est à Mme Dejardin pour poser sa question.

Mme Valérie Dejardin (PS). – Monsieur le Ministre, je reviens avec un sujet que vous avez évoqué tout à l'heure. Mes collègues m'ont fait un petit retour et je prends bonne note du report de l'analyse de la pétition.

C'est un sujet assez compliqué et qui dure depuis un certain temps. Vous allez peut-être me répondre que c'est le cas pour beaucoup d'autres dossiers dont vous avez hérité.

Votre prédécesseur a souhaité mener une politique cyclable ambitieuse en investissant notamment 30 millions d'euros dans un projet particulier et de haute utilité publique, en tout cas pour notre arrondissement, à savoir la Vesdrienne.

Vous le savez, l'arrondissement de Verviers, particulièrement en son centre, ne compte pas beaucoup de pistes cyclables et n'a pas une épine dorsale qui permet de relier ce qui existe déjà et de ce que l'on a convenu avec les autres bourgmestres. On travaille de façon synchronisée au niveau de la Conférence des bourgmestres pour essayer de créer, dans notre arrondissement, un réseau de pistes cyclables digne de ce nom.

Le projet semblait avancer jusqu'il y a quelques semaines, où il a connu un coup de frein important avec un recours déposé à son encontre et qui a abouti récemment, si j'en crois la presse.

Son trajet précis fait également l'objet de critiques de la part des riverains. C'est important de travailler avec les riverains et les communes pour aboutir à un compromis, à un juste consensus. Je suppose que l'on en reparlera dans le cadre du retour de la pétition.

Partant de ces éléments, quel avenir entendez-vous réserver à la Vesdrienne ? Sa concrétisation est une nécessité pour notre arrondissement. J'entends, ci et là, dans les communes ou même chez des membres du personnel du SPW, des craintes quant au maintien du budget jusqu'ici alloué à ce projet.

Par ailleurs, comptez-vous conserver la Vesdrienne et l'ensemble de son tracé en l'état ou vous réservez-vous la possibilité d'en modifier l'une ou l'autre partie ?

Enfin, quel est le calendrier prévu pour exécuter les travaux ? Elle devait être opérationnelle d'ici la fin de l'année prochaine. Cela me semble compliqué aujourd'hui, même si je serai contente de vous accueillir pour l'inaugurer d'ici un an.

Comme je le disais, c'est vraiment une véritable demande de la part de notre arrondissement. Ce serait bien d'avoir des réponses concrètes sur les différentes questions.

M. le Président. – La parole est à M. le Ministre Desquesnes.

M. François Desquesnes, Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux. – Madame la Députée, merci pour votre question qui me permet d'aborder plus globalement les enjeux en matière de mobilité douce à deux roues. Le développement sur l'ensemble de la Wallonie d'un réseau cyclable performant incluant les cyclostrades, les RAVeL et les réseaux locaux, est une priorité majeure de mon ministère. Aujourd'hui, ces outils sont sans doute trop dispersés et doivent être davantage intégrés. Bien sûr la Vesdrienne en fait partie intégrante. La concrétisation de ce projet doit se faire en concertation avec les communes et en consultant les usagers et les riverains, et ce, notamment afin d'éviter des recours tels que celui que vous avez évoqué.

Concernant celui-ci, il s'agit d'un recours contre la décision du conseil communal dans le cadre du décret Voiries. Ce recours a été analysé et le seul élément pertinent est l'incomplétude des plans transmis. Le bureau d'études a réintroduit des plans conformes auprès de l'urbanisme et le dossier a repris son cours normal. J'espère qu'il arrivera à une échéance rapide sur les bureaux du décideur, de façon à ce que la décision puisse être prise.

Concernant le calendrier des travaux, vous avez dit dans votre question que l'on avait promis qu'elle devrait être opérationnelle l'année prochaine. Vous n'étiez pas là lorsque j'ai répondu à d'autres collègues sur ces échéances. Je suis très prudent sur les échéances. On a des calendriers prévisionnels, mais avec des recours, des autorisations administratives, des problèmes de propriété, des problèmes de marchés publics ou des aléas liés à ce type d'éléments d'exécution des marchés publics, il est possible que ces calendriers espérés ne soient pas tenus. Je me garderai alors de faire des promesses ou de prendre des engagements sur des échéances précises tant que les choses ne sont pas dûment entamées. Le calendrier est tributaire de l'obtention des permis et des marchés publics.

Concrètement, une première adjudication est prévue pour la fin de cette année, pour la partie verviétoise du

quai de la Vesdre jusqu'à la rue des Surdents. Une deuxième adjudication portant sur la phase entre la rue des Surdents et Dolhain est prévue dans les mois qui suivent. Les travaux devraient débuter, si tout va bien, courant 2025.

Pour ce qui concerne les autres tronçons, ils doivent encore être affinés en fonction des concertations avec les différentes communes afin d'établir des plans et de préparer l'obtention des permis d'urbanisme et consécutivement les opérations de marchés publics.

M. le Président. – La parole est à Mme Dejardin.

Mme Valérie Dejardin (PS). – Je suis plus satisfaite de cette réponse que celle à ma question précédente.

Si la Vesdrienne, le réseau de mobilité douce sur l'ensemble de la Région wallonne, est une priorité majeure de votre ministère et qu'en plus elle est faite en concertation avec les communes, les riverains et les usagers, je ne peux en être que totalement satisfaite.

Outre celui de Verviers et Limbourg, j'entends que les autres tronçons vont également continuer à être étudiés. Le projet peut avoir une espérance d'aboutir d'ici la fin de la législature entre Eupen et Chaudfontaine, ce qui était convenu dès le départ.

Merci beaucoup et bon travail, en espérant que cela puisse avancer assez vite et que l'on puisse vous accueillir dans l'arrondissement avant le milieu de la législature pour inaugurer cela ensemble.